

gent en conscience tout le peuple chrétien ; d'assembler des conciles généraux, de condamner les hérésies, d'expliquer le sens véritable des Ecritures, et généralement de faire tout ce qui appartient au Souverain Pasteur du troupeau de Jésus-Christ.

En effet, ce n'est pas à Pierre en sa seule personne, mais aussi en celle de tous ses successeurs que N. S. a dit : *Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'Enfer ne pourront rien contre elle ; et ailleurs : Confirme tes frères ; et ailleurs encore : Pais mes agneaux ; pais mes brebis.*

Car comme cette Eglise devait subsister jusqu'à la fin des siècles, sans que sous les Princes du monde, ni toutes les Puissances de l'Enfer ne fussent jamais capables de la renverser. J. C. a voulu, pour la soutenir et la rendre perpétuellement immobile, lui donner non-seulement un premier Pasteur qui eut pendant trente ou quarante ans ces droits et ces privilèges, mais une succession de pasteurs aussi stables qu'elle-même et qui ne finit qu'avec le monde ; exerçant toujours et partout la même puissance, la même autorité, qui n'est autre que celle de Dieu même.

Telle est la foi de l'Eglise ; tel en est le merveilleux privilège, en vertu duquel elle subsistera sans crainte jusqu'à la fin des siècles.

QUARANTE HEURES.

Dimanche 5, Ste. Anne de Montréal.

Mardi 7, Visitation de l'Île Dupas.

Jeudi 9, Ste. Martine.

Samedi 11, St. Esprit.

On recommande aux prières, les Associés de l'Union de Prières, décédés depuis la dernière publication :

Jos. Larose ; Elmire Corbeil ; Eléonore Villemure ; Edouard Renaud ; l'épouse de Toussaint Brunet ; Jos. Richard, l'épouse de Jos. Bêliveau ; veuve Jos. Scott ; veuve Pierre Gauvreau ; Germain Leblanc ; veuve J. Bte. Labrèche ; l'épouse de J. Bte. Menut ; Antoine Brunet, veuve Denis Deegan, Jos. Hebert ; l'épouse de J. Bte. Prieur.